

HRONIQUE • Milieu scolaire

À l'heure où les élèves qui entrent dans nos écoles sont des natifs du numérique (Prensky, 2001), la bibliothèque scolaire est appelée à se renouveler pour s'adapter et répondre adéquatement aux besoins éducatifs de la société actuelle. Le modèle traditionnel encore dominant dans la majorité des milieux scolaires au Québec est devenu injustifiable. Celle-ci doit rénover son rôle pour se recentrer davantage sur des apprentissages signifiants pour les élèves (Baillargeon, Charest, Fortin et Moreau, 2014), par exemple, développer l'esprit critique, les compétences informationnelles et soutenir activement l'apprentissage de la lecture.

Or, cette actualisation ne saurait se faire seule. Il s'agit d'une restructuration majeure qui doit compter sur des ressources qui ont l'expertise pour la planifier, l'implanter et former les enseignants aux changements pédagogiques qu'elle implique : il s'agit d'en confier la réalisation à des bibliothécaires professionnels.

Heureusement, un plan d'embauche du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en vigueur depuis 2008 stimule le retour dans les commissions scolaires (CS) du Québec de ces professionnels écartés du monde de l'éducation depuis de trop nombreuses années, mais cette réintégration ne va pas sans heurts. En effet, l'insuffisance d'effectifs jusqu'alors a engendré des carences dans la profession qui avait peine à faire valoir son expertise faute de ressources sur le terrain pour la maintenir performante, et ce, malgré les efforts acharnés des quelques professionnels toujours en poste. Conséquemment, à l'heure du retour tant attendu, alors que la bibliothéconomie scolaire est à la croisée des chemins, les bibliothécaires scolaires doivent redéfinir leur

spécificité professionnelle, leur domaine d'expertise, l'efficacité de leur rôle et leur posture professionnelle (Moreau, 2011). À cet égard, ils doivent constamment distinguer – et justifier — leur rôle de celui des autres spécialistes de la documentation que sont les techniciens en documentation en milieu scolaire et les bibliothécaires des bibliothèques publiques qui ont graduellement, chacun à leur manière, investis les tâches laissées vacantes par les fermetures de postes des bibliothécaires scolaires. Et plus marquant encore, ils doivent également prouver la valeur de leur diplôme de maîtrise face aux armées de bénévoles à qui les directions d'établissement ont confié les rênes des bibliothèques (Baillargeon et al., 2014). Ces bénévoles que tout un chacun appelle, avec une déconcertante nonchalance et en toute inconscience, bibliothécaires (Moreau, 2014)!

Ainsi, en ne fournissant pas les balises nécessaires à une intégration harmonieuse, le MELS laisse à la merci des cadres scolaires la tâche de définir eux-mêmes l'usage qu'ils feront de ce nouveau personnel professionnel, et subventionné. Le problème vient que ces derniers confondent souvent les rôles et les tâches des bibliothécaires avec celui des techniciens en documentation qu'ils ont déjà à l'emploi. Par exemple, quelques CS profitent de la subvention accordée pour supprimer des postes de techniciens en documentation dans certaines écoles secondaires afin d'y installer un bibliothécaire. En plus de créer des tensions inutiles entre ces deux corps d'emploi, le MELS favorise ainsi, inconsciemment bien sûr, une sous-utilisation des professionnels qui subissent ce sort et contribue à la dévalorisation de la profession en ne lui permettant pas de jouer son rôle pleinement.

Il appartient donc aux bibliothécaires scolaires en poste de « négociier » des mandats qui correspondent à leur posture professionnelle, ce qui peut parfois devenir excessivement délicat selon la volonté et la capacité d'écoute ou non des cadres responsables. Ce flou artistique qui règne à l'embauche de ces nouveaux professionnels dans le réseau éducatif au Québec explique en grande partie la lenteur des impacts réels de la contribution des bibliothécaires dans notre système scolaire. Tant que cette situation ne sera pas davantage normalisée, plusieurs bibliothécaires en poste actuellement n'ont tout simplement pas les conditions requises à l'exercice de leur fonction.

Les bibliothécaires scolaires sont des professionnels qui contribuent à la réussite scolaire des élèves en accompagnant les directions et les équipes-écoles à se réappropriier la bibliothèque en tant que service pédagogique, culturel, numérique et collaboratif. Le plan de classification (Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones, 2011) est le seul document officiel à ce jour qui expose les tâches d'un bibliothécaire professionnel. Afin de remédier à ce manque de balises, la *Table régionale des bibliothécaires scolaires de Montréal*, qui regroupe les 5 commissions scolaires de l'Île, travaille sur une définition commune du mandat des bibliothécaires en milieu scolaire, en espérant que cette contribution inspire le MELS.

Plusieurs ne perçoivent d'un bibliothécaire scolaire que son rôle de promotion du livre. En réduisant sa portée à celle d'un animateur de livres, on occulte ainsi tout son apport pédagogique quant à la lecture et surtout aux compétences informationnelles. On ne complète pas une maîtrise en bibliothéconomie pour devenir animateur. Bien que ce mandat soit légitime, il ne représente qu'une des multiples tâches qui incombent à un professionnel de l'information. D'ailleurs, en milieu scolaire, ces animations devraient avant tout être des modelages destinés aux enseignants pour les rendre autonomes à faire vivre les livres.

Parmi les tâches qui lui incombent, les champs d'expertise spécifiques d'un bibliothécaire scolaire se regroupent en 6 mandats généraux :

- soutenir les apprentissages des élèves par des formations et accompagnements proposés aux enseignants en
 - compétences informationnelles, pour institutionnaliser une didactique de la recherche d'informations et développer l'esprit critique des élèves
 - littérature jeunesse, pour soutenir leur rôle de passeur culturel auprès des élèves
 - utilisation maximale de la bibliothèque scolaire, pour changer les pratiques actuelles et faire de la bibliothèque un prolongement de la classe
- restructurant et réaménageant les bibliothèques scolaires, primaires et secondaires, pour en faire des centres d'apprentissages pédagogiques, culturels, numériques et collaboratifs
- développant les collections des bibliothèques, incluant l'évaluation et l'élagage
- travaillant en collaboration avec les autres professionnels de la CS pour assurer la cohérence des accompagnements dans les écoles en ce qui concerne les compétences à lire des élèves
- offrant un service de veille, notamment pour les professionnels et les cadres des CS
- militant pour la création d'une plateforme virtuelle, actuellement inexistante, qui permettra l'achat, le stockage et le prêt de livres numériques pour les élèves et les enseignants (Baillargeon et al., 2014; Coulombe-Boulet, 2013).

Pour ceux que le sujet intéresse, nos collègues anglophones au Canada et aux États-Unis vont beaucoup plus loin dans le rôle qu'ils attribuent au bibliothécaire scolaire. Celui-ci endosse un mandat plus spécifique et reconnu dans le milieu en tant « *teacher-librarian* ». Par exemple, je vous invite à consulter l'excellent livre de Doug Johnson (2013). Bien sûr, toute son argumentation repose sur le modèle en cours chez nos voisins américains, mais dans l'absolu, ses convictions quant au rôle d'un bibliothécaire scolaire sont universelles. Le premier chapitre expose 7 défis auxquels la profession doit faire face et 7 avenues pour demeurer efficaces à l'ère où la planète entière devient une bibliothèque virtuelle. Il y énumère ensuite les valeurs spécifiques qui appartiennent au bibliothécaire scolaire actuel. Mais surtout, il souligne avec force et sans complaisance que les bibliothécaires ont à changer leurs pratiques professionnelles pour demeurer en adéquation avec les besoins actuels afin de se rendre indispensables. Vous pourrez avoir un avant-goût de la teneur de son engagement en visitant son blogue (doug-johnson.squarespace.com).

En outre, il est relativement facile de trouver des études canadiennes, américaines, australiennes ou autres qui démontrent les impacts positifs de la contribution des bibliothécaires scolaires à la réussite des élèves (Lonsdale, 2003; Ontario School Librarian Association, 2010; Scholastic Research and Results, 2008). Au Québec, aucune étude gouvernementale, universitaire ou autre ne documente le travail des bibliothécaires en milieu scolaire.

Cependant, il importe de mentionner que le rôle des bibliothécaires scolaires est actuellement sous la loupe du MELS (2013). De plus en plus conscient de la problématique entourant leur réinsertion dans le milieu scolaire, ce dernier travaille par conséquent à assoir la profession sur des bases officielles plus solides. Il est question de structurer son mandat pour en faire un bibliothécaire pédagogique (Baillargeon et al., 2014).

Bref, pour ceux qui savent lire entre les lignes, le travail qui reste à faire pour assoir la profession de bibliothécaire scolaire au Québec demeure colossal malgré les avancées notoires réalisées depuis 2008!

Références

- Baillargeon, C., Charest, M.-H., Fortin, M. et Moreau, B. (2014). *La bibliothèque scolaire : les défis du XXI^e siècle*. Montréal, QC : APSDS. Repéré à http://apsds.org/wp-content/uploads/APSDS_memoire_SRC_version_finale.pdf
- Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones. (2011). *Personnel professionnel des commissions scolaires francophones*. Repéré à <http://www.cpn.gouv.qc.ca/index.php?id=650>
- Coulombe-Boulet, A. (2013). *L'influence du livre numérique sur l'industrie de l'édition au Québec (2013). Bilan et enjeux*. Montréal, QC : PressBooks. Repéré à <http://coulombelle.pressbooks.com/>
- Johnson, D. (2013). *The indispensable librarian: Surviving and thriving in school libraries in the information age* (2^e éd.). Santa Barbara, CA : Linworth.
- Lonsdale, M. (2003). *Impact of school libraries on student achievement: A review of the research*. Camberwell, Australie : Australian Council for Educational Research. Repéré à <http://www.asla.org.au/site/defaultsite/filesystem/documents/research.pdf>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2013). *Soutenir les commissions scolaires pour qu'elles aient accès à des ressources humaines spécialisées en bibliothéconomie*. Repéré à <http://www1.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=objectif2>
- Moreau, B. (2011). Réformer le mandat du bibliothécaire scolaire : une question de survie. *Documentation et Bibliothèques*, 57(2), 121-125.
- Moreau, B. (2014). Les écueils de la censure au scolaire, ou un plaidoyer pour le développement de collection structuré dans les écoles primaires. *Le Pollen*, 11.
- Ontario School Librarian Association. (2010). *Ensemble pour apprendre. Les bibliothèques scolaires et l'émergence d'un carrefour d'apprentissage*. Toronto, ON : Auteur. Repéré à https://www.accessola.org/Documents/OLA/Divisions/OSLA/717_OLATogetherforLearningFR.pdf
- Prensky, M. (2001). *Digital Natives, Digital Immigrants*. Repéré à <http://www.marcprensky.com/writing/Prensky%20-%20Digital%20Natives,%20Digital%20Immigrants%20-%20Part1.pdf>
- Scholastic Research and Results. (2008). *School Libraries Work!* (3^e éd.). Jefferson City, MO: Scholastic Library Publishing. Repéré à http://www.scholastic.com/content/collateral_resources/pdf/s/slw3_2008.pdf

Pour citer cet article

Moreau, B. (2013). Profession : bibliothécaire scolaire. *Formation et profession*, 21(2), 110-113.
<http://dx.doi.org/10.18162/fp.2013.a26>